

Définition :	La latitude (ou champ d'action) se définit par la marge de manœuvre pour :
	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer, organiser et réaliser son travail dans le cadre d'une organisation définie. - Adapter les instructions au regard des enjeux et objectifs auxquels est confronté l'emploi.
Précisions :	Elle prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> - La nature des directives plus ou moins précises et définies dans le temps. - L'apprehension des systèmes de gestion ou de production dans lesquels se réalise le travail. - L'environnement plus ou moins soumis aux aléas et nécessitant des adaptations.
Questions	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les problématiques auxquelles l'emploi est confronté ? - Qu'est-ce qui conditionne l'organisation de la journée de travail ? - Dans quelles conditions, face à quel problème, un accord du hiérarchique ou d'un service extérieur est-il nécessaire ? - Est-ce que le contrôle du travail se fait immédiatement ou a posteriori ?

Degré :	1	L'emploi nécessite l'exécution de son travail en respectant des consignes précises et permanentes. Alerte en cas d'anomalies.
	2	L'emploi nécessite l'exécution de son travail en respectant des modes opératoires, met en œuvre des autocontrôles, détecte et alerte en cas de non-conformité.
	3	L'emploi nécessite l'exécution de son travail dans le cadre de bonnes pratiques définies et qui précisent les limites, moyens et méthodes (ex : procédures, plan de travail (sécurité, maintenance...), référentiel métier...), pour assurer un bon fonctionnement et faire face aux dysfonctionnements connus.
	4	Le salarié agit dans le cadre d'objectifs liés aux résultats du travail : <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures, moyens et méthodes ne sont pas tous définis. - Recherche et propose des solutions face à une situation imprévue pour atteindre l'objectif.
	5	Le salarié participe à l'élaboration d'objectifs qui fixent le cadre de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> - Les situations rencontrées sont parfois difficiles mettant en jeu des données complexes. - Organise les moyens pour gérer, optimiser et atteindre les résultats de son activité
	6	Le salarié assure le pilotage d'une entité dans le cadre d'une stratégie plus générale : <ul style="list-style-type: none"> - Fixe les objectifs, met en place et optimise les moyens, rend compte des résultats, - Participe à l'élaboration des axes stratégiques.
	7	L'emploi nécessite l'élaboration des axes stratégiques de l'entité : il propose et fait valider par la Direction Générale la politique à moyen et long termes de son activité).